

**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1****DOCUMENT 8 bis****DOSSIER PEDAGOGIQUE****UNITE DE FORMATION****1. La présente demande émane du réseau :**

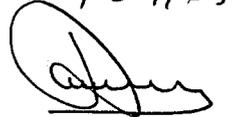
X (1) Communauté française

O (1) ~~Libre confessionnel~~O (1) ~~Provincial et communal~~O (1) ~~Libre non confessionnel~~

Identité du responsable pour le réseau :

Date et signature

Monsieur Jean STEENSELS, Président du Conseil de coordination

22/01/03  
**2. Intitulé de l'unité de formation :****UTILISATION D'UN GSM (Global System for Mobile)**

CODE DE L'U.F. 2242 01 U21 E1	CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 205
-------------------------------	------------------------------------

**3. Finalités de l'unité de formation :**

Reprises en annexe n° 1 de 1 page

**4. Capacités préalables requises :**

Reprises en annexe n° 2 de 1 page

**5. Classement de l'unité de formation :**O (1) Enseignement secondaire de : O (1) transition  
du degré : O (1) inférieurO (1) ~~qualification~~  
O (1) supérieurO (1) ~~Enseignement supérieur de type court~~O (1) ~~Enseignement supérieur de type long~~

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement		Classement du Conseil supérieur	
Technique	O	Technique	O
Economique	O	Economique	O
Paramédical	O	Paramédical	O
Social	O	Social	O
Pédagogique	O	Pédagogique	O
Agricole	O	Agricole	O
Maritime	O	Maritime	O

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

**6. Caractère occupationnel :** O (1) ~~oui~~ X (1) non**7. Constitution des groupes ou regroupement :** Repris en annexe n° 3 de 1 page**8. Programme du (des) cours :** Repris en annexe n° 4 de 1 page**9. Capacités terminales :** Reprises en annexe n° 5 de 1 page**10. Chargé(s) de cours :** Repris en annexe n° 6 de 1 page

(1) Cocher la mention utile

(2) A compléter

(3) Réservé à l'administration

(4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

Code de l'unité de formation : <b>224201U21E1</b>	Code du domaine de formation : <b>205</b>
--	---

**11. Horaire minimum de l'unité de formation :**

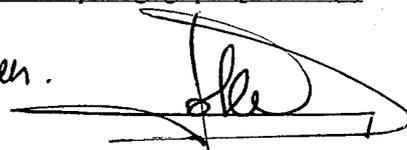
Horaire minimum :

<u>1. Dénomination du cours</u>	<u>Classement du cours</u>	<u>Code U</u>	<u>Nombre de périodes</u>
Laboratoire de télécommunication	CT	S	16
<b>2. Part d'autonomie</b>	XXXXXXXX	P	4
		Total des périodes	20

**12. Réserve au Service d'inspection :**

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

Neuvel. Jacques Soblet, inspecteur.  
Arlon, le 10.02.03.



b) Décision de l'Administrateur pédagogique relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :



A. COLLINET  
ADM. PEDAG.

Date : ..... **12 FEV. 2003** .....

Signature :

- 
- (2) A compléter
  - (3) Réserve à l'administration
  - (4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection
  - (5) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM
  - (6) Soit A, B, C, D, E, F, H, J, K, L, Q, R, S, T - (l'approbation de cette rubrique est réservée à l'administration)

## **UTILISATION D'UN GSM (Global System for Mobile)**

### **1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION**

#### **1.1. FINALITES GENERALES**

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, scolaire et culturelle ;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

#### **1.2. FINALITES SPECIFIQUES**

L'unité de formation doit permettre à l'étudiant :

- de JUSTIFIER l'emploi du GSM comme un moyen de communication privilégié ;
- d'UTILISER les principales commandes permettant d'envoyer ou de recevoir une information ou un SMS (Short Message Service) ;
- de PRENDRE CONSCIENCE des dangers engendrés par une utilisation abusive du GSM ;
- de DEVELOPPER des compétences de communication par l'utilisation du GSM..

## UTILISATION D'UN GSM (Global System for Mobile)

### 2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

#### 2.1. CAPACITES

L'étudiant sera capable :

##### **En mathématiques,**

*dans l'ensemble des nombres entiers rationnels,*

- ◆ d'EFFECTUER un calcul algébrique mettant en œuvre les quatre opérations fondamentales, leurs propriétés, les règles de priorités et les conventions d'écriture traditionnelles ;
- ◆ de CALCULER la valeur numérique d'une expression algébrique du 1<sup>er</sup> degré ;
- ◆ de CALCULER l'aire et le périmètre de polygones réguliers ;
- ◆ de RESOUDRE des problèmes de grandeurs proportionnelles, en particulier, les problèmes de pourcentage.

##### **En français,**

- ◆ de RESUMER, dans un niveau de langue courante, un texte écrit de type informatif, narratif ou expressif d'au moins cinquante lignes dactylographiées ;
- ◆ de PRESENTER et COMMENTER ce résumé oralement dans un langage clair.

#### 2.2. TITRES POUVANT EN TENIR LIEU

Certificat d'enseignement secondaire du deuxième degré (C2D) ou certificat d'enseignement secondaire inférieur (CESI).

## **UTILISATION D'UN GSM (Global System for Mobile)**

### **3. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT**

Pour le cours de laboratoire de télécommunication, il est conseillé de travailler avec un étudiant par groupe et disposant de son propre GSM.

## UTILISATION D'UN GSM (Global System for Mobile)

### 4. PROGRAMME DU COURS

L'étudiant sera capable, en disposant de son propre GSM (Global System for Mobile) et de la documentation technique y afférente

- d'EXPLIQUER tous les icônes figurant sur chaque touche de son GSM ainsi que tous les témoins d'affichage figurant sur son écran de GSM ;
- de PRÉCISER l'importance du code d'accès à un GSM (code pin) ;
- de CITER les principaux constructeurs de GSM et les principaux opérateurs de téléphonie mobile en Belgique et dans les pays limitrophes de la Belgique ;
- de JUSTIFIER l'augmentation du nombre considérable d'utilisateurs d'un GSM ;
- de SÉLECTIONNER différents critères permettant de choisir un GSM répondant à ses besoins ;
- de COMPARER les grandes options tarifaires des opérateurs de téléphonie mobile en Belgique ;
- de DISPOSER d'informations générales sur les nouvelles technologies mobiles comme le GPRS (Général Packet Radio Service), le SMS (Short Message Service), l'UMTS (Universal Mobile Télécommunication System), le WAP (Wireless Application Protocol) ainsi que l'i-mode ;
- d'UTILISER les fonctions de base d'un GSM comme l'émission d'un appel national ou international, la correction des erreurs de saisie, la numérotation rapide, la réception d'un appel, la mise en attente d'un appel et le verrouillage du clavier ;
- d'UTILISER la boîte vocale du GSM ;
- d'ENVOYER et de RECEVOIR un SMS voire un MMS ;
- d'UTILISER la mémoire d'un GSM par la saisie de noms, la mise en mémoire des informations et le rappel de la mémoire ;
- de DECODER et d'UTILISER les informations figurant sur un menu de GSM ;
- de REAGIR efficacement en cas de GSM volé (importance du code EMI) ;
- de PRENDRE CONSCIENCE des dangers engendrés par une utilisation abusive du GSM (influence sur le comportement des avions, sur les personnes porteuses de pacemakers, dans les hôpitaux, sur la conduite d'une voiture sans kit mains libres, influence des rayons ionisants....)

## UTILISATION D'UN GSM (Global System for Mobile)

### 5. CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable, en disposant de son GSM et de la documentation technique y afférente

- d'EMETTRE et de RECEVOIR un appel sur son propre GSM ;
- d'UTILISER la boîte vocale de son GSM ;
- d'UTILISER la mémoire de son GSM pour envoyer un message ;
- d'EXPLIQUER certains dangers engendrés par une utilisation abusive du GSM

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants:

- la pertinence du choix effectué pour envoyer et recevoir un message ;
- l'exhaustivité des réponses fournies pour expliquer les dangers engendrés par une utilisation abusive du GSM.

## **UTILISATION D'UN GSM (Global System for Mobile)**

### **6. CHARGE DE COURS**

Un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier d'une expérience professionnelle certaine et de connaissances actualisées dans l'environnement du GSM

**TABLEAU DE CONCORDANCE RELATIF A L' UNITE DE FORMATION**

**« UTILISATION D'UN GSM ( Global System for Mobile »**

Date d'approbation :

Date d'application obligatoire :

Date limite d'application :

Code régime 1 définitif	Code dom. form.	Intitulé régime 1 définitif	Code régime 1 provisoire	Code dom. form.	Intitulé régime 1 provisoire	Cirso	Code dom. form.	Intitulé régime 2	Niveau	Type form.	Nbre périodes
NEANT		NEANT	NEANT		NEANT	NEANT		NEANT			
NEANT		NEANT		205	Utilisation d'un GSM (Global System for Mobile)	NEANT		NEANT			

S E C T I O N

U F

(1) l'un ou l'autre selon le cas.